

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b> <b>3 juin 2019</b>
--

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 3 juin 2019 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre  
 District No 2 - Madame Anabel Vachon  
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard  
 District No 4 - Monsieur Alain Laflamme  
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard  
 District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
  - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 6 mai 2019
  - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 15 mai 2019
  - 3.3 SÉANCE SPÉCIALE du 27 mai 2019
4. Dossiers en cours
  - 4.1 Réponses aux demandes en suspens
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer - mai 2019
  - 5.2 Dossier servitude Francine Gilbert
  - 5.3 Amendement - Résolution d'aide financière nouveau commerce
  - 5.4 Délégation au sein des comités
  - 5.5 Amendement - Résolution Participation 2019 - Transport adapté
  - 5.6 Cautionnement - Fonds de Développement
  - 5.7 Amendement - Résolution - Vente immeuble du 803-811, 10<sup>e</sup> Avenue Nord
6. CORRESPONDANCE

7. LOISIRS ET CULTURE
  - 7.1 Embauche coordonnateur soccer
  - 7.2 Embauche coordonnateur terrain de jeux
  - 7.3 Embauche animateurs terrain de jeux
  - 7.4 Acceptation offre de services - Équipement culturel multimédia
  - 7.5 Location minibus - Transport piscine
  - 7.6 Proposition de la municipalité de Ste-Clotilde - Piscine municipale
  - 7.7 Projet QADA
8. TRAVAUX PUBLICS
  - 8.1 Entérinement de la lettre d'autorisation à la MRC des Appalaches pour passage du drone
  - 8.2 Regroupement d'achats - Bacs roulants
  - 8.3 Acceptation offre services - Asphalte
9. URBANISME
  - 9.1 Adoption du deuxième projet de règlement 2019-213
  - 9.2 Nomination au CCU - Henri Létourneau
    - 9.2.1 Dérogation mineure DM 2019-01 - 158, 2<sup>e</sup> Rue Ouest
  - 9.3 Résolution - Mandat avocat dossier bâtiment dérogatoire (692, 10<sup>e</sup> Avenue Sud)
10. INCENDIE
  - 10.1 Entérinement de l'octroi du mandat à Atelier 9 pour esquisse garage incendie
  - 10.2 Acceptation de la démission d'un pompier (Abdou Soumare)
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. PROCHAINE SÉANCE
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

19-06-7384

ADOPTÉ

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

#### 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 6 mai 2019

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 6 mai 2019 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Une correction doit être apportée au point 7.3 afin d'ajouter dans le paragraphe de la résolution les 3 activités. Après que cette correction soit apportée, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 6 mai 2019.

19-06-7385

ADOPTÉ

**3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 15 mai 2019**

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 15 mai 2019 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 15 mai 2019.

19-06-7386

ADOPTÉ

**3.3 SÉANCE SPÉCIALE du 27 mai 2019**

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 27 mai 2019 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 27 mai 2019.

19-06-7387

ADOPTÉ

**4. DOSSIERS EN COURS**

**Madame Josée St-Pierre** nous entretient sur :

- Départ du directeur des travaux publics le 30 juin prochain
- Négociation de la convention collective : 2 séances de médiation prévues en juin
- Souligne l'excellent travail des employés affectés au déneigement

**Madame Anabel Vachon** nous parle de :

- La programmation des Mardis de la culture est complète
- Achat d'un tableau indicateur pour le terrain de balle
- 83 inscriptions au soccer cet été
- Achat d'équipement multimédia en collaboration avec Sacré-Cœur-de-Jésus
- Le gala de boxe fut un succès
- Un module de jeux arrivera au cours du mois de juin pour le parc Oasis
- Maison des jeunes : heures d'ouverture et mentionne qu'ils amassent toujours les canettes et que leur assemblée générale annuelle sera le 26 juin cette année

**M. Pascal Lessard nous entretient sur :**

- Chambre de commerce : rencontre mercredi 5 juin pour l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de Thetford
- Comité d'embellissement : reçu l'accord du Ministère des Transports
- Aréna : remplacement des tapis de caoutchouc sera fait prochainement
- Pratiques + parties des Montagnards auront lieu au Centre Desjardins (saison 2019-2020)
- Piste cyclable : la demande de subvention est faite

**M. Alain Laflamme nous parle de :**

- Fonds de développement populaire : 3 locaux loués (baux de 5 ans)
- Cautionnement sera discuté plus tard au cours de cette séance

**M. Marco Bernard nous fait un suivi :**

- Démission d'un pompier
- 6 sorties (toutes des entraides)
- Comité consultatif d'urbanisme : 2 rencontres ont eu lieu

**Madame Émilie Roberge nous entretient sur :**

- Comité développement social intergénérationnel : plan d'Action 2019-2023, 13 à 15 personnes sur le comité, suite de la consultation de 2013-2015
- A assisté au souper des municipalités le 31 mai dernier

**M. François Baril s'exprime au sujet de :**

- Reconnaissance au niveau des pompiers
- Table de développement des communautés : Journée régionale
- Gala Zénith le 22 mai
- Rencontre sécurité alimentaire le 4 juin

**4.1 Réponses aux demandes en suspens**

- Coût pour l'approvisionnement et le traitement en eau potable :
  - Coût annuel d'environ 130 000 \$
  - Pour le réseau de distribution d'eau potable la dépense annuelle est de 140 000 \$

Ces montants ne tiennent pas compte du coût des investissements majeurs dont les paiements sont échelonnés sur plusieurs années.

Montant des arrérages de taxes au 2 mai 2019 : 143 264 \$

Pour le communiqué à paraître concernant l'obligation de mettre des compteurs d'eau, une copie papier sera disponible au bureau municipal cette semaine et il sera publié sur le site web de la municipalité.

## **5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **5.1 Comptes à payer - mai 2019**

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de mai 2019 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 301 537.08 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de mai 2019 au montant de 255 878.89 \$, un montant de 45 658.19 \$ pour les prélèvements de salaires de mai est également approuvé.

19-06-7388

**ADOPTÉ**

### **5.2 Dossier servitude Francine Gilbert**

CONSIDÉRANT le dossier de la servitude avec madame Francine Gilbert qui est toujours en suspens;

CONSIDÉRANT les demandes faites pour en venir à un règlement dans ce dossier;

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier par le Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu unanimement d'autoriser le notaire Jacques Martel à préparer l'acte notarié relatif à la servitude ci-haut mentionnée, en incluant les conditions spécifiques à l'entente intervenue verbalement et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'acte notarié. Un paiement de 17 500 \$ lui sera versé relatif aux conditions écrites dans l'acte notarié.

Ladite résolution annule toutes les résolutions précédemment adoptées relativement au dossier de madame Gilbert.

19-06-7389

**ADOPTÉ**

### **5.3 Amendement - Résolution d'aide financière nouveau commerce**

Aucun suivi à faire car la position du Conseil demeure la même.

Notre procureur transmettra une réponse à cet effet.

#### 5.4 Délégation au sein des comités

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu unanimement d'amender toutes les précédentes résolutions relatives aux rôles et responsabilités des élus au sein des différents comités et de les remplacer par celle-ci.

Le tableau suivant reflète les responsabilités des élus :

MAIRE - François Baril	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil des Maires</li> <li>• Table de développement des communautés de la MRC des Appalaches</li> <li>• Office d'habitation des Appalaches</li> <li>• Comité Culturel</li> <li>• Comité de développement social (responsable des questions familles et aînés)</li> <li>• Comité V.E.S. Canton Broughton</li> <li>• Commun'Art</li> <li>• SDE</li> <li>• Comité de gestion/administratif</li> </ul>
District 1 - Josée St-Pierre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines</li> <li>• Travaux publics</li> <li>• Comité de gestion</li> <li>• Bouquinerie</li> <li>• Comité nouveaux arrivants</li> </ul>
District 2 - Anabel Vachon	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité du 150<sup>e</sup></li> <li>• Loisirs et culture</li> <li>• Maison des Jeunes</li> <li>• Centre communautaire</li> </ul>
District 3 - Pascal Lessard	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aréna</li> <li>• Comité d'embellissement</li> <li>• Comité piste cyclable</li> <li>• Chambre de commerce</li> </ul>
District 4 - Alain Laflamme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds de développement économique d'East Broughton</li> <li>• Régie intermunicipale Beauce-Amiante</li> <li>• RIRT (substitut)</li> <li>• Chambre de commerce (substitut)</li> <li>• Travaux publics (substitut)</li> <li>• Pro-Maire (sept. 2020 à nov. 2021)</li> </ul>
District 5 - Marco Bernard	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incendie</li> <li>• RIRT</li> <li>• Comité consultatif d'urbanisme</li> <li>• Écocentre et dossiers environnementaux</li> <li>• Ressources humaines (substitut)</li> </ul>
District 6 - Émilie Roberge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité consultatif d'urbanisme</li> <li>• Transport adapté</li> <li>• Développement social et intergénérationnel</li> <li>• Comité de gestion/administratif</li> <li>• Ressources humaines - Travaux publics (substitut)</li> <li>• Bouquinerie (substitut)</li> <li>• Centre communautaire</li> <li>• Pro-Maire (juin 2019 à août 2020)</li> </ul>

#### 5.4.1 Nomination du maire suppléant

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement de nommer madame Émilie Roberge pour occuper la fonction de maire suppléant pour la période de juin 2019 à août 2020.

19-06-7391

ADOPTÉ

#### 5.5 Amendement - Résolution Participation 2019 - Transport adapté

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement d'amender la résolution 19-04-7351 en modifiant le montant par usager à 205,40\$. En conséquence, la somme de 2 671,20 \$ sera versée au Transport adapté de la région de Thetford inc. afin de payer la différence.

19-06-7392

ADOPTÉ

#### 5.6 Cautionnement - Fonds de Développement

**ATTENDU QUE** le Fonds de Développement populaire d'East Broughton Inc. désire obtenir un financement de la Caisse Desjardins de la Région de Thetford au montant de cinq cent mille dollars (550 000\$) remboursable sur vingt (20) ans;

**ATTENDU QUE** la Caisse Desjardins de la Région de Thetford exige que la Municipalité d'East Broughton cautionne les obligations du Fonds de Développement jusqu'à concurrence d'un montant de quatre cent douze mille cinq cent dollars (412 500 \$);

**ATTENDU QUE :** ledit prêt a été consenti pour les termes et conditions mentionnés à l'offre de financement préparée par la Caisse Desjardins de la Région de Thetford et signé par le représentant du Fonds de Développement et le représentant de la Caisse en date du 12 juin 2019, dont copie de ladite offre de financement demeure annexée aux présentes résolutions.

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité d'East Broughton se porte caution en faveur du Fonds de Développement populaire d'East Broughton Inc. d'un montant de quatre cent douze mille cinq cent dollars (412 500 \$), pour une période de vingt (20) ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de cautionnement spécifique joint à la présente résolution et selon les termes et conditions mentionnés à l'offre de financement préparée par la Caisse Desjardins de la Région de Thetford et signées par les parties en date du 12 juin 2019.

**QUE** la Municipalité d'East Broughton entreprenne les démarches pour obtenir l'autorisation du Ministre des Affaires municipales et occupation du territoire pour se rendre caution de l'obligation mentionnée ci-dessus, tel que requis par la loi.

19-06-7393

ADOPTÉ

**5.7 Amendement - Résolution - Vente immeuble du 803-811, 10<sup>e</sup> Avenue Nord**

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement d'amender la résolution 18-09-7206 concernant la vente de l'immeuble du 803-811, 10<sup>e</sup> Avenue Nord pour adopter la présente résolution.

La directrice générale est autorisée à publier un avis relatif à la vente de l'immeuble du 803-811, 10<sup>e</sup> Avenue Nord.

Les personnes intéressées devront déposer une offre écrite à la municipalité avant 11 h le 14 juin 2019.

Toute personne intéressée devra s'engager à démolir l'immeuble dans un délai d'un an suivant la signature de l'acte notarié. Les frais de notaire pour la préparation de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

L'immeuble sera cédé à celui qui fera l'offre la plus élevée. Un formulaire est disponible au bureau municipal pour les gens désirant soumissionner.

19-06-7394

ADOPTÉ

**6. CORRESPONDANCE**

**Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

La Municipalité de St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown nous invite à leur 10<sup>e</sup> édition du Méchoui du maire qui aura lieu le samedi 6 juillet.

Tourisme Région de Thetford nous convie à un 5 à 7 touristique le jeudi 13 juin au Club de Golf et Curling de Thetford.

La Mutuelle des municipalités du Québec nous avise de la fermeture du dossier de réclamation concernant le refoulement au 600, 10<sup>e</sup> Avenue Sud, à notre demande.

Groupe d'entraide Cancer et Vie ainsi que La Croisée nous remercient pour les dons octroyés.

La Fondation de l'hôpital de la région de Thetford sollicite un don pour leur campagne de financement 2019. La demande sera traitée ultérieurement.

Le Cabinet de la Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants nous invite à participer à l'appel de projets en cours jusqu'au 19 juin prochain pour l'obtention d'une aide financière en vue de la réalisation de politiques et du plan d'action en

faveur des aînés.

La Fédération québécoise des municipalités nous invite au 78<sup>e</sup> congrès qui aura lieu du 26 au 28 septembre prochain. Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement que le maire participe au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu du 26 au 28 septembre 2019. Les dépenses seront remboursées conformément à la politique en vigueur. Le tarif d'inscription est de 799 \$/membre.

**19-06-7395**

**ADOPTÉ**

## **7. LOISIRS ET CULTURE**

### **7.1 Embauche coordonnateur soccer**

ATTENDU que M. Samuel Cliche a été coordonnateur au soccer dans les années précédentes et qu'il a répondu aux exigences;

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur Samuel Cliche à titre de coordonnateur au soccer;

Monsieur Cliche est embauché pour un terme de 10 semaines, selon le nombre d'heures requises pour effectuer le travail et ce, pour la période estivale 2019, au taux horaire de 14,25 \$/heure. Le coordonnateur devra être inscrit au Centre d'Emploi.

**19-06-7396**

**ADOPTÉ**

### **7.2 Embauche coordonnateur terrain de jeux**

ATTENDU que M. Gabriel Breton a été coordonnateur du terrain de jeux dans les années précédentes et qu'il a répondu aux exigences;

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement :

Que monsieur Gabriel Breton soit embauché à titre de coordonnateur au terrain de jeux (Camp de jour);

Monsieur Breton est embauché pour un terme de 10 semaines de 35 heures/semaine pour la période estivale, et ce, au taux horaire de 15 \$/heure.

**19-06-7397**

**ADOPTÉ**

### **7.3 Embauche animateurs terrain de jeux**

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher par l'entremise du Centre d'emploi :

Alyssa Poulin (13,25\$/h)

Félix-Antoine Poulin (13\$/h)  
 Sandrine Poulin (12,50\$/h)  
 Sophie Gingras (12,50\$/h)  
 Maxime Olivier Roy (12,50\$/h)  
 Janie Vachon (12,50\$/h)

à titre d'animateurs/animateuses du terrain de jeux 2019 et ce, pour une période de 8 semaines au taux horaire ci-haut mentionné, préalablement établi selon leur nombre d'années d'expérience.

19-06-7398

ADOPTÉ

#### 7.4 Acceptation offre de services - Équipement culturel multimédia

ATTENDU QU'il restait des sommes disponibles à même la subvention reçue pour l'agente culturelle;

ATTENDU que les autorisations ont été accordées pour dépenser le solde en investissant dans des équipements multimédias pouvant être mobiles et servir autant à East Broughton qu'à Sacré-Cœur-de-Jésus pour des événements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de Roy Électro Service enr. au coût de 4 227 \$ taxes incluses.

19-06-7399

ADOPTÉ

#### 7.5 Location minibus - Transport piscine

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur des loisirs et de la culture à faire la location d'un minibus (21 passagers) au coût de 3 500 \$/mois plus taxes, chez Location Discount, pour effectuer le transport du camp de jour pour l'été 2019. À noter également que tout kilomètre excédant 3 000 km sera facturé au coût de 0.18 \$ du kilomètre.

19-06-7400

ADOPTÉ

#### 7.6 Proposition de la municipalité de Ste-Clotilde - Piscine municipale

Attendu que la piscine municipale est désuète comme en 2018;

Attendu le besoin d'avoir accès à une piscine pour la tenue des cours de natation et pour les bains libres pour le camp de jour d'East Broughton;

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de la municipalité de Ste-Clotilde de nous offrir l'accès à leur piscine municipale au coût de 850 \$ pour la saison, à raison de 3 à 4

fois par semaine pour des séances d'une heure, pour une durée de 8 semaines. Le camp de jour d'East Broughton pourra avoir accès à la piscine en respectant toutefois la limite maximale de 18 enfants et 2 moniteurs par bain libre.

19-06-7401

ADOPTÉ

*Monsieur François Baril déclare son intérêt et se retire de l'assemblée à 20 h 01.*

### 7.7 **Projet QADA**

Attendu que la Municipalité d'East Broughton possède une politique familiale municipale - MADA;

Attendu que le besoin du cours d'art est inscrit à l'actuel plan d'action de la Politique familiale municipale-MADA;

En conséquence, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu unanimement d'entériner la demande de subvention dans le cadre du projet QADA. Ladite demande stipule la participation municipale.

19-06-7402

ADOPTÉ

*Monsieur François Baril réintègre l'assemblée à 20 h 05.*

## 8. TRAVAUX PUBLICS

### 8.1 **Entérinement de la lettre d'autorisation à la MRC des Appalaches pour passage du drone**

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu majoritairement d'entériner la lettre signée par le maire et datée du 22 mai dernier que la municipalité a fait parvenir à la MRC des Appalaches afin d'autoriser le passage d'un drone au-dessus de la carrière située sur le territoire de la municipalité.

19-06-7403

ADOPTÉ

### 8.2 **Regroupement d'achats - Bacs roulants**

Point reporté à une date ultérieure.

### 8.3 **Acceptation offre services - Asphalte**

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu unanimement d'accepter l'offre de services d'Asphalte Nicolas Lachance inc. au coût de 22 750 \$ plus taxes pour du pavage de recouvrement pour 15 960 pieds carrés.

Une autre soumission avait été reçue de la part de Pavage Sartigan ltée à un coût plus élevé.

19-06-7404

ADOPTÉ

## 9. URBANISME

### 9.1 Adoption du deuxième projet de règlement 2019-213

*RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-213 décrétant une modification au règlement de zonage numéro 97-027*

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la municipalité d'East Broughton est en vigueur depuis le 12 février 1998 ;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin d'établir une nouvelle zone publique à même une partie du secteur de zone mixte Me 2 afin de permettre l'implantation d'une caserne de pompier sur le lot 4 543 456;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la session régulière du 6 mai 2019;

ATTENDU QU'une consultation a été tenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu unanimement que le deuxième projet de règlement portant le numéro 2019-213 soit adopté.

19-06-7405

ADOPTÉ

Une version complète du projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville.

### 9.2 Nomination au CCU - Henri Létourneau

Considérant que le poste laissé vacant sur le Comité consultatif d'urbanisme puisque madame Émilie Roberge y siège désormais à titre d'élue;

Considérant l'intérêt manifesté par monsieur Henri Létourneau;

En conséquence, il est proposé par madame Josée St-Pierre d'entériner la nomination de monsieur Létourneau pour siéger à titre de citoyen sur le Comité consultatif d'urbanisme.

19-06-7406

ADOPTÉ

#### 9.2.1 Dérogation mineure DM 2019-01 - 158, 2<sup>e</sup> Rue Ouest

ATTENDU que la propriété située au 158, 2<sup>e</sup> Rue Ouest fait l'objet d'une vente et que la localisation du garage n'est pas conforme à la réglementation;

ATTENDU que les propriétaires effectuent la vente de cette propriété et le notaire exige que la municipalité accepte cette situation avant de conclure la vente finale;

ATTENDU que les propriétaires demandent une dérogation mineure pour régulariser leur situation;

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure DM-2019-01.

19-06-7406.1

ADOPTÉ

**9.3 Résolution - Mandat avocat dossier bâtiment dérogatoire (692, 10<sup>e</sup> Avenue Sud)**

Attendu que le conseil désire mandater le bureau d'avocats Paradis Dionne & Associés afin d'obtenir de la Cour Supérieure une demande d'injonction contre M. Jean-Charles Gosselin et Mme Sylvie Lachance pour un bâtiment dérogatoire aux règlements municipaux;

Attendu que M. Jean-Charles Gosselin et Mme Sylvie Lachance demeurent au 692, 10<sup>e</sup> avenue sud;

Attendu que M. Jean-Charles Gosselin et Mme Sylvie Lachance possèdent deux lots contigus portant les numéros 4 544 088 et 4 544 164;

Attendu que le bâtiment dérogatoire est situé sur le lot vacant No 4 544 164;

Attendu que le bâtiment est dérogatoire pour la marge de recul avant, la superficie maximale permise et la hauteur permise;

Attendu qu'un permis de construction portant le numéro ADL180041 a été émis pour la construction d'une remise telle que décrite au règlement de zonage 97-027 article 8.3.5;

Attendu que de multiples avis ont été envoyés à M. Jean-Charles Gosselin et Mme Sylvie Lachance; soit les 4 octobre 2018, 6 novembre 2018, 4 décembre 2018, 28 février 2019 et 23 avril 2019;

En conséquence il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal mandate le bureau d'avocats Paradis Dionne & Associés afin d'obtenir de la Cour Supérieure une demande d'injonction contre M. Jean-Charles Gosselin et Mme Sylvie Lachance pour un bâtiment dérogatoire aux règlements municipaux.

19-06-7407

ADOPTÉ

**10. INCENDIE**

**10.1 Entérinement de l'octroi du mandat à Atelier 9 pour esquisse garage incendie**

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu

unanimement d'entériner l'octroi du mandat à Atelier 9 pour la réalisation d'une étude pré-conceptuelle et d'une esquisse pour le futur garage incendie au montant de 3 500 \$ plus taxes.

Une autre soumission avait été reçue de André Gagné architecte inc. mais à un coût plus élevé.

19-06-7408

ADOPTÉ

### 10.2 Acceptation de la démission d'un pompier

Le directeur du service incendie a reçu un courriel l'informant de la démission du pompier Abdou Soumare en date du 20 mai 2019.

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission du pompier Abdou Soumare à compter du 20 mai 2019.

19-06-7409

ADOPTÉ

### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

Quelques questions furent posées relativement, entre autres :

- Décision d'aller en appel
- Bornes sur la Rue Principale
- Statistiques sur les consommations d'eau
- Compteurs d'eau
- Travaux du talus de la route 112
- Départ du directeur des travaux publics
- Négociation de la convention collective des employés
- Mandat pour le passage du drone

### 12. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 8 juillet à 19 h 30.

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 54.

19-06-7410

ADOPTÉ

---

François Baril, maire

---

Manon Vachon, directrice générale et  
secr. trésorière